Société d'histoire de Brissac et de Quincé

Témoignage sur l'occupation allemande à Brissac et à Quincé
1940 – 1944

Gérard Brégeon

Je suis né le 19 mars 1933 place de la Gare [1] (aujourd'hui rue Désiré-Gayet [2]) à Quincé. Mes parents, Aimé et Marie Brégeon, ont élevé trois enfants, Odile, Éliane et moi en dernier. Leur profession, à la même adresse : commerce de bière, boissons gazeuses, courtage de vin. Plus tard, s'ajoute transport routier de marchandises.
Fin 1939, ils embauchent comme chauffeur Benjamin Fouchard qu'on appelle « Jean ». Je ne sais toujours pas pourquoi. De treize ans mon aîné, Jean est comme un grand frère. Après le décès de mon père, le 22 février 1945, Jean m'a beaucoup appris dans ma vie professionnelle. Quand je rends visite à Jean, on échange nos souvenirs des années 1940 -1944 sous l'occupation allemande.

1940 : bombardements et premiers Allemands

Un matin, nous sommes réveillés par un bruit d'avions [3]. En regardant par la fenêtre, nous voyons deux avions allemands rasant et mitraillant des troupes françaises qui se replient. Deux bombes sont larguées, une dans le parc du château, près du mausolée [4], l'autre sur les dépendances de la ferme de M. (Louis) Chauveau, à la Croix-Saint-Nicolas. Le cheval est tué. Deux soldats français ont la vie sauve grâce au foin dans lequel ils dormaient.
Un après-midi, nous sommes assis sur le trottoir, rue de Verdun, devant le café de Louis Brégeon [5], le frère de mon père. Venant de la direction d'Angers, nous voyons arriver un *side-car* piloté par deux Allemands, lunettes, casqués, et vêtus de toile cirée. Un de ces soldats a de la crème blanche sur le visage. Ce sont les premiers soldats allemands que nous voyons. Mon père qui avait fait la guerre 14-18 a les cheveux tout debout sur la tête.

L'occupation, les restrictions, le quotidien des Français

---

[1] La gare était située sur la ligne Angers gare Maître École (puis reliée à Saint-Laud, compagnie PO) à Poitiers par Montreuil-Bellay où elle rejoignait la ligne Saumur Poitiers. Le premier train circula le 31 janvier 1877, le dernier le 1er août 1951. En 1961, la commune de Quincé proposa à Brissac d'acheter la gare et l'espace qui l'entoure pour y construire une école d'enseignement agricole, constructions réalisées en 1963.
[2] Désiré Gayet, maire, 1935-1940.
[3] « Le Maine-et-Loire est occupé entièrement en quatre jours du 18 au 21 juin », Angers est prise sans coup férir le 19 juin. Voir : Serge Chassagne, « Le Maine-et-Loire dans la Deuxième Guerre mondiale, Note critique », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, 1977, pp. 103-109.
[4] Lieu de sépulture des membres de la famille de Cossé depuis le début du XIXe siècle et chapelle. Augustin-Timoléon de Cossé le fit construire à la demande, dans son testament, de Louis-Hercule de Cossé tué à Versailles le 9 septembre 1792. Le duc Louis-Hercule souhaitait y faire reposer les restes de ses ancêtres déposés jusqu'à la Révolution dans le chœur de Saint-Vincent. Le mausolée fut construit sur les plans de l'ingénieur Delaunay en 1808-1809 par l'entrepreneur Lebreton (Le Breton) avec des matériaux venus d'Aubigné-Briand et, par la Loire, de Montsoreau.
[5] Juste en face de la rue de l'Yser ; ce bâtiment a abrité la mairie de Brissac au début du XIXe siècle.

Un détachement allemand s'installe dans Brissac et Quincé. Des chambres sont réquisitionnées chez l'habitant pour loger les hommes de troupe [6].
C'est ainsi que deux soldats logent chez mes parents, un homme de troupe et un sergent. Le premier ne parle pas français, le deuxième parle assez bien notre langue. Les deux soldats sont très corrects. Le sergent nous parle de sa famille, et nous montre des photos de sa femme et de ses enfants.
Plus tard, nous hébergeons un lieutenant parlant parfaitement le français. Il est très arrogant. Ma sœur Odile apprend ses leçons, son livre d'histoire de France est sur la table. Le lieutenant ouvre le livre à la page de la guerre 14-18. Il dit à ma sœur : « C'est la faute de nos officiers si nous avons perdu cette guerre. » et ma sœur lui répond avec aplomb : « Si vous êtes ici, si nous avons perdu la guerre, c'est la faute de nos officiers. » Le lieutenant repose le livre sèchement et monte dans sa chambre. Mon père dispute doucement ma sœur.
Les Français sont soumis aux restrictions. Ils doivent retirer des cartes d'alimentation à la mairie [7]. Les denrées se font rares, bien qu'ici, à la campagne, on arrive à se débrouiller avec les agriculteurs. C'est l'époque du troc, pour certains profiteurs, c'est le marché noir [8]. Notre voisine, madame Bizarre, la femme du chef de gare, prend son vélo, va dans les fermes à la recherche de ravitaillement, et nous fait profiter de bonnes occasions. Il arrive qu'elle trouve du cochon, mais à tuer sur place. Elle fait appel à Jean, notre chauffeur, charcutier de formation, pour tuer le cochon, et Jean se fait payer en viande.
Je vais souvent accompagner Jean. Les agriculteurs doivent déclarer toutes les bêtes qu'ils élèvent [9], et doivent en fournir une partie gratuitement au Contrôle économique [10]. Donc les abattages à la ferme se font clandestinement. Le père (Louis) Chauvat de la ferme de l'Étang, qui a cinq cochons non déclarés, a été dénoncé au « contrôle économique ». Il vient trouver mon père et lui demande si Jean peut tuer les cochons. Les cinq cochons sont tués et débités dans la journée, et vendus ou troqués à des habitants du coin. Quand le « contrôle économique » est arrivé le lendemain matin, tout était comme s'il n'y avait jamais eu de cochons.
Le transport de cette marchandise s'effectue la nuit tombée, souvent à l'aide d'une brouette, à travers champ, et en évitant les routes. Jean a transporté avec le camion Rocher Schneider de mon père, sous des sacs d'engrais, un des cochons tués, de chez nous à Saint-Georges-sur-Layon. Il dit qu'il ne recommencera pas, c'est trop dangereux.

Arrestation de M. (Hector) Dufflot à Orgigné, Saint-Saturnin

---

[6] Archives municipales de Brissac-Quincé (AMBQ), 5 H 15-16 : Quincé, Logement d'officiers allemands à Quincé ; le maire Louis Moron a fourni une pièce à usage de bureau pour sous-officiers et troupes d'occupation, et garage pour dépôt de carburant ; beaucoup d'habitants ont été contraints de loger des Allemands. Quand le choix d'une maison était fait, le maire émettait un « Billet de logement », comme celui signé par Louis Moron, maire de Quincé, concernant M. Béchu, astreint à loger un sous-officier, avec la mention suivante : « les militaires auront droit au logement, au feu et à la chandelle ».
[7] Voir par ex : AMBQ, 5 H 10 : Brissac, Registre d'inscription des personnes à qui une carte d'alimentation a été délivrée.
[8] Pour information : Archives de Maine-et-Loire, 80 W 7, 5 sept 1943, répression du marché noir par la police, rapport mensuel d'information.
[9] Même obligation pour le lait. Un arrêté du préfet interdit à partir du 12 octobre 1942 la fabrication du beurre fermier et oblige tout détenteur de vache laitière à livrer la totalité de sa production de lait et de crème à la laiterie « de la zone de ramassage » (AMBQ, 5 H 15-16)
[10] Service de contrôle des prix et de lutte contre le marché noir mis en place à partir de 1940.

Jean charge du vin chez M. Duflot. En repartant, il croise des véhicules allemands qui se dirigent vers la ferme de M. Duflot. Le lendemain matin, Jean retourne pour continuer à charger du vin. Il frappe à la porte de la maison d'habitation. La porte s'ouvre et il se trouve en face de Vasseur, un Français à la botte des Allemands, et chef de la Gestapo d'Angers [11].
Jean est questionné toute la matinée, mais pas maltraité. Il rentre à la maison sans la moto pompe et les tuyaux servant au chargement du vin. Le lendemain, Jean et mon père retournent chercher le matériel. Même accueil, interrogatoire, vérification d'identité. Mon père était chasseur, et avait dans ses papiers une autorisation de chasser le lapin au furet délivrée par la *kommandantur* d'Angers. C'est sans doute ce document qui permit à Jean et à mon père de repartir avec le matériel. Monsieur Duflot et sa fille seront déportés politiques en Allemagne [12].
Le carburant est rare, pratiquement introuvable, alors on invente le gazogène [13]. On y brûle du charbon de bois qui dégage du gaz. Celui-ci passe par des filtres et alimente le moteur comme carburant. Beaucoup d'utilisateurs sont intoxiqués, voire tués par ces gaz CO^2. Il faut souvent se reprendre à plusieurs fois pour monter les côtes. Plus tard, arrive le « gazobois », moins dangereux. Pour les longs trajets, il faut prévoir de réserver le charbon de bois, ou le bois.

Le bombardement de la gare de Quincé-Brissac le 23 juin 1944

Après le débarquement des Alliés, les Allemands remontent des troupes du sud vers la Normandie. Elles sont souvent harcelées par les résistants FFI et FTP (Forces Françaises de l'Intérieur et Francs-Tireurs et Partisans) appelés par les Allemands : terroristes.
Des chars allemands passent dans le village. La tenue noire des soldats nous impressionne : ce serait soi-disant une unité de la division *Das Reich* responsable du massacre d'Oradour-sur-Glane [14]. Des trains de matériels allemands arrivent depuis quelques jours en gare de Quincé.

---

[11] Jacques Vasseur, de sinistre mémoire, né à Valenciennes, accusé à la Libération de 430 arrestations, 310 déportations, et 230 morts. Il s'enfuit en 1944 en Allemagne, puis rentra en France dans le Nord où il resta terré chez sa mère pendant 17 ans. Découvert en 1962 par les gendarmes, condamné en 1965, il sortit de la centrale en 1983. Mort en Allemagne en 2009. (Article de Benoît Robert, *Ouest-France*, 18 11 2014)
[12] Il s'agit de Hector Duflot, viticulteur, et de sa fille, Élise, institutrice. En fait, seul Hector Duflot fut arrêté. Hector Duflot, né en 1881, adhéra au mouvement Libé-Nord le 2 août 1943, son chef était le colonel Canard. Existait alors un groupe FFI dit « Saint-Saturnin ». Hector Duflot a hébergé dans son exploitation viticole d'Orgigné des réfractaires au Service du Travail Obligatoire (STO) et des résistants traqués par les forces d'occupation. Il fut arrêté chez lui par la Gestapo dans la nuit du 2 mars 1944 au cours de rafles massives diligentées par Jacques Vasseur. Déporté à Artheins en Autriche, il y décéda quelques mois plus tard le 17 août 1944. Hector Duflot fut déclaré « Mort pour la France » en 1947. Il reçut à titre posthume la légion d'honneur. Sa fille Élise née en 1910 servit également dans les Forces Françaises de l'Intérieur à partir du 17 février 1944 jusqu'au 10 août de la même année. Elle était institutrice publique à Saint-Jean-des-Mauvrets. Prévenue le lendemain de l'arrestation de son père, 3 mars, alors qu'elle était devant ses élèves, elle quitta précipitamment sa classe prétextant un appel téléphonique (elle n'alla pas à la poste), s'enfuit et échappa ainsi à la déportation tout en continuant la lutte.
Élise (décédée en 1980), demanda, pour elle et pour son père, la carte du combattant volontaire de la Résistance. Je remercie vivement M. Pascal Tellier, Archives départementales 49, pour les documents qu'il a communiqués dont sont issues les informations ci-dessus : 303 W 291 ; 1669 W 35.
[13] C'est l'ingénieur chimiste Georges Imbert (1884-1950), natif de Niederstinzel, qui adapte ce dispositif aux véhicules à l'aube des années 1920. Voir : Société d'histoire et d'archéologie de Lorraine, section Sarrebourg, shal-sarrebourg.fr
[14] Village situé près de Limoges, massacre du 10 juin 1944, opéré par la division blindée SS *Das Reich.*

Le matériel est débarqué, passe la Loire aux Ponts-de-Cé par la route, le pont de chemin de fer ayant été détruit en 1940 [15], et file sur le front de Normandie.
Prévoyant une attaque de ces trains, les anciens du quartier nous emmènent dormir dans une cabane de vigne, route de La Guillonnière (actuellement où est située l'usine Pasquier). Nous y passons plusieurs nuits, trois ou quatre. En début d'après-midi, nous sommes prêts à partir en vélo, avec ma sœur Éliane, chercher des cerises à Notre-Dame-d'Allençon. Passent en courant les cheminots et employés du train en nous disant : « Sauvez-vous vite ! Des avions vont mitrailler le train ! » Je vois Jean prendre sous son bras Pierrot Cosnard, un petit voisin. Tout le monde court vers la route d'Allençon.
Le bombardement commence. On se couche dans la vigne de M. (Lucien) Guillot (actuellement l'atelier de taille de pierre). Je regarde les avions, une dizaine. Des P8 anglais, à double queue [16]. Ils commencent à piquer au-dessus de Saint-Blaise [17]. Ils mitraillent le train [18], lâchent une bombe, et repartent en tournant au-dessus de Brissac, pour aller se repositionner sur Saint-Blaise, et ça pendant une demi-heure environ.
Nous étions environ à 150-200 mètres de la gare. De temps en temps, des projectiles arrivaient jusqu'à nous. Un gros morceau de terre tombe entre Éliane et moi. Je me cache la tête. Mon père qui fait la sieste sort de la maison quand une bombe tombe dans la cour. Il traverse (l'actuelle) rue Désiré-Gayet sans toucher terre ; la chienne Diane qui court derrière

---

[15] Le pont fut détruit lors de la débâcle le 19 juin 1940 par le 3° Génie français, inutilement. Voir : Michel Raclin, Michel Harouy, *D'Angers à Poitiers*, *avec la Compagnie du Maine-et-Loire et Nantes. 1877-1951*, p. 34. *Les dossiers de l'AAPA*, 1993.

[16] ADML, 18 W 47, Préfecture régionale d'Angers, Événements importants signalés dans les 24 heures du 23 au 24 juin 1944, « Le 23 juin, de 15 h à 15 h 20, la gare de Quincé-Brissac a été bombardée par l'aviation anglo-américaine. Un blessé léger, aucune autre victime connue. Les dégâts matériels sont assez importants, un incendie s'est déclaré, la route nationale n° 761 (de Brissac vers Doué-la-Fontaine) a été coupée. » Le maire Louis Moron, le 26 juin 1944, précise au préfet que le blessé s'appelle « le jeune Hardouin » et qu'une autre personne, M. Henri Besson, tenant un café près de la gare, fut atteinte par des « matériaux projetés » (ADML, 35 W 39).
Selon Claude Choisnet, *Historique de la gare de chemin de fer de Quincé*-Brissac, 2019, document interne à la Société d'Histoire de Brissac et de Quincé, le bombardement fut opéré par douze avions Lockeed, de type P 38, dotés de deux mitrailleuses avec 200 cartouches chacune, d'un canon de 20 mm, et armés de deux bombes de 2000 livres (500 kgs).

[17] Prieuré rattaché à l'abbaye féminine de Saint-Avit, diocèse de Chartres. Le premier document relatif à ce prieuré : la bulle pontificale d'Alexandre III de 1176. Le prieuré et la métairie qui en dépendaient furent vendus comme Bien national le 30 mars 1791 pour 22 000 livres.

[18] Deux trains exactement étaient en gare.

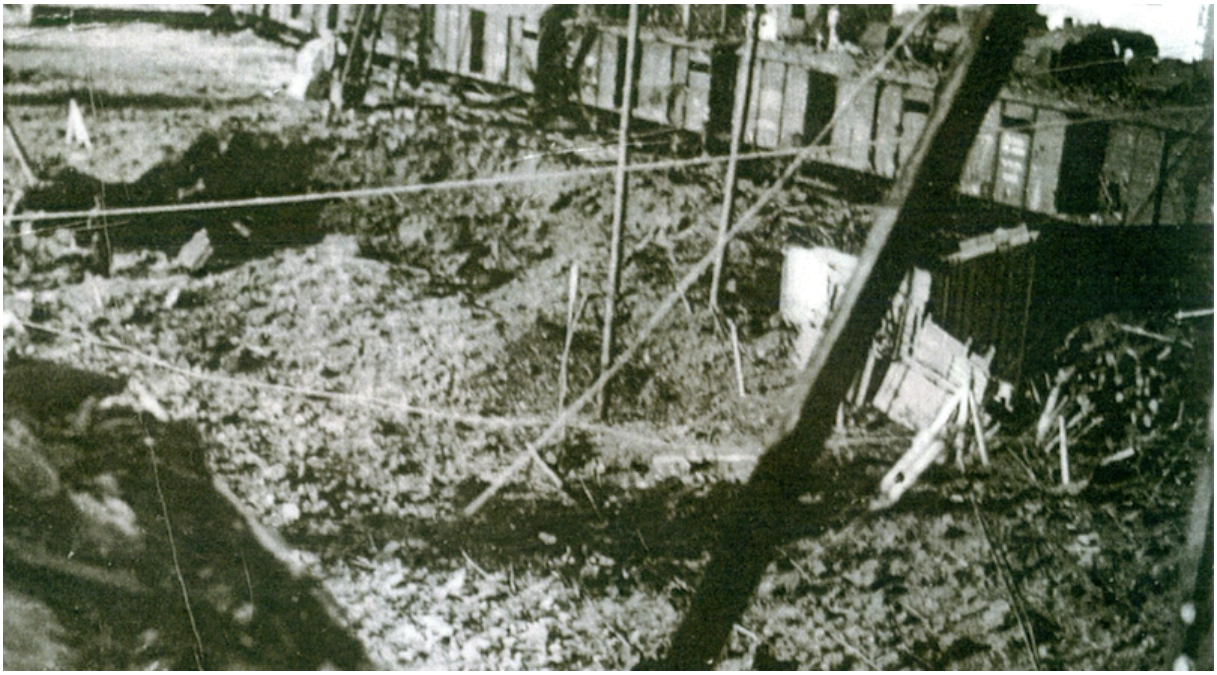

Gare de Quincé-Brissac : après le bombardement [19]

lui est tuée. Madame Chartrain la femme du (nouveau) chef de gare, part de la gare en plein bombardement. Un moment après, elle a mal à la hanche droite. Elle a un hématome grand comme deux mains. Il n'y a aucune victime (mortelle française) de ce bombardement, c'est un miracle.

Le bombardement terminé, nous retournons vers la maison. La rue Désiré-Gayet (actuelle) est jonchée de terre et de débris de toutes sortes. Mon oncle Jules, qui vient prendre de nos nouvelles, est réquisitionné lui et sa voiture pour transporter un soldat allemand blessé au ventre. Arrivé à Angers, le soldat est décédé.

Nous arrivons à la maison. Les portes et les fenêtres sont arrachées, une partie de la toiture détruite. Le pignon de l'hôtel restaurant de M. (Charles) Thuau est tombé [20]; on voit les chambres de l'étage, la cuisine et la salle du café du rez-de-chaussée. On dénombre une vingtaine d'impacts de bombes. Les bombes de 500 kg ont creusé des cratères de 10 à 15 mètres de diamètre. Les deux locomotives et les wagons sont hors de service. Un wagon finit de brûler. Un incendie ravage la maison de M. Lecomte [21], c'est la désolation. M. Chauvat, de la ferme de L'Étang, vient avec ses chevaux et charrettes nous déménager. M. (Maurice) Lecuit, de la Mariagère, propriétaire à la Haute-Cottière en Charcé met à notre disposition une pièce de cette maison. Nous avons vécu à cinq pendant quelques mois dans cette pièce. Le gros des meubles est entreposé dans un garage chez M. Chauvat.

Environ une semaine après [22], des avions de passage mitraillent et bombardent les vestiges du train. Une bombe tombe sur le cellier de M. Moron [23] située derrière notre maison. Ça soulève le bloc de béton de la vis du pressoir. Le bloc passe par-dessus la maison, et tombe rue (actuelle) Désiré-Gayet. Ce bloc est estimé à trois tonnes cinq environ.

---

[19] Je remercie M. Michel Raclin, Association des Amis du Petit Anjou, pour cette photo.

[20] Café hôtel de la gare, 4 rue Désiré-Gayet.

[21] M. Lecomte, négociant en vin, 101 rue Louis-Moron.

[22] Le restaurant est situé en bas de la place du Tertre. Date : le 13 août 1944.

[23] Louis Moron, maçon, 89 bis de l'actuelle rue Louis-Moron.

L'incendie du café restaurant Bazach. Mort de deux hors commune [24]

M. (Waldeck) Bazach est d'origine polonaise. Il a fait ses études en Allemagne. Il parle parfaitement l'allemand. Les troupes allemandes battent en retraite du front de Normandie et sont harcelées par les résistants français [25].
Un groupe d'Allemands est arrivé à Brissac. Les *feldgendarmes* (on les appelle « colliers à chien » à cause d'une plaque qui pend à leur coup) demandent à manger à M. Bazach. Celui-ci prétexte les restrictions et l'heure tardive (15 heures) pour refuser de leur servir un repas. Les deux soldats sortent et tirent deux coups de feu, en criant : terroristes ! terroristes !
D'autres Allemands se trouvant à l'intérieur du café se croyant attaqués sortent et se mettent à tirer sur tout ce qui bouge. Puis les Allemands mettent le feu au café restaurant. Le feu se propage aux maisons voisines. M. et Mme Bazach, Léonne, la servante, et Yves Perraud (7 ans à l'époque) se réfugient dans la dépendance, sous la salle de danse du café.
M. Bazach parlemente avec les Allemands, et tout le monde part se cacher autre part. Yves Perraud retrouve son père place du Tertre. Tous les deux se mettent à l'abri, ainsi que d'autres personnes, dans le garage de M. Talbot [26], épicier. Un gardien du musée du Louvre stationné au château de Brissac est tué sur les marches d'accès au château [27]. Le jeune Roussel, réfugié du Nord, regarde par la lucarne du toit. Il est tué d'une balle dans la tête. M. Choisnet [28], pompier à Quincé, veut avec la moto pompe [29] aller combattre l'incendie du restaurant. Il est repoussé par les Allemands. Un moment après, ces soldats s'en vont.
M. Choisnet est rejoint par Lucien Étourné, ouvrier chez M. Godineau [30], et Jean Fouchard. Ils arrivent à passer le pont de l'Aubance en s'abritant derrière le petit muret du pont. Les Allemands leur tirent dessus depuis la place du Bout-du-monde. Malgré cela, ils arrivent à l'incendie et mettent en batterie la moto pompe. Des otages sont emmenés dans la cour de M. Rozé (à La Colombe) où étaient stationnés les officiers allemands. C'est sans doute grâce à l'intervention de M. Cottenceau, maire de Brissac, qui parlemente avec un officier allemand, qu'il n'y a plus de fusillés. Il lui dit : « Il n'y a pas de résistant à Brissac. Et s'il faut un résistant, je suis résistant ! »
La fusillade s'arrête dans la soirée, et les Allemands ont disparu. Nous n'avons plus revu d'Allemands jusqu'à la Libération.
M. Razin, des Alleuds, revient de Brissac. Il arrête chez M. (Germain) Guilloteau, à la Huberderie de Quincé. Il pose son vélo le long du mur en face de la porte d'entrée de la maison. Avec M. Guilloteau, ils sont à prendre un verre, quand un Allemand prend le vélo de M. Razin. Celui-ci sort et arrache le vélo des mains de l'Allemand, et froidement tue M. Razin.
Les Allemands en retraite réquisitionnent des attelages (chevaux et charrettes) pour transporter du matériel. M. (Louis) Martin, de Soulaines, fait partie d'un convoi de plusieurs

---

[24] Le 11 août 1944.
[25] Les événements violents de Brissac sont à rattacher à la situation de guerre : Angers fut libérée le 10 août, des combats importants eurent lieu aux Ponts-de-Cé (voir Madeleine Chanteux, *Août 1944. Combats et libération des Ponts-de-Cé et de Mûrs-Érigné*, 2014). Ce sont les troupes revenues des Ponts-de-Cé, très surexcitées, qui auraient provoqué les violences de Brissac.
[26] Georges Talbot, 3 place du Tertre.
[27] Jean-Baptiste Faucher, garde des musées nationaux. Le château abrite pendant la guerre des œuvres du Louvre sous la surveillance de M. Brière.
[28] Raymond Choisnet, couvreur, 15 rue Louis-Moron.
[29] Sans doute la moto pompe achetée en 1936 grâce à une souscription. (Registre du conseil municipal de Quincé, 10 octobre 1936)
[30] Maxime Godineau, entreprise de charronnerie quincaillerie, 7 rue Louis-Moron.

attelages. Son cheval prend peur et se met à galoper. Il essaie de rattraper son cheval. Il est tué devant chez M. Guilloteau.
Si j'ai écrit ces quelques lignes, c'est pour faire comprendre aux jeunes et futures générations la bêtise d'une guerre et les atrocités qu'elles engendre. Je souhaite que ces générations vivent en paix, et n'aient pas à vivre de tels moments.
Andard, le 28 avril 2015

Un grand merci à M. Brégeon pour son témoignage manuscrit rédigé de manière précise : trois feuillets *recto verso* d'une belle écriture.
Nous remercions également M. Pascal Tellier des AD 49 pour les précieuses informations transmises.
Témoignage demandé et recueilli par Claude Choisnet et Bernard Faure à Andard.
Notes explicatives : Marcel Grandière.